

PLAN D'ACTION

2019-2020

**ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 4 JUIN 2019**

RAPSIM
Réseau d'aide aux personnes seules
et itinérantes de Montréal

ORIENTATIONS

- 1 ORIENTATIONS GLOBALES**
Pour une approche globale de lutte à l'itinérance et l'implantation d'une ADS+
- 2 VERS UN CHEZ SOI**
Pour une entente qui respecte les orientations québécoises
- 3 POLITIQUE EN ITINÉRANCE**
Pour des moyens adéquats à son déploiement
- 4 LOGEMENT**
Pour le développement et la pérennisation du logement social avec soutien communautaire
- 5 PAUVRETÉ**
Pour le droit à un revenu décent pour toutes et tous
- 6 SANTÉ**
Pour le droit à la santé des personnes en situation ou à risque d'itinérance
- 7 ITINÉRANCE DES FEMMES**
Pour des réponses supplémentaires aux besoins spécifiques des femmes
- 8 HÉBERGEMENT**
Pour des ressources d'hébergement diversifiées
- 9 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (PSOC)**
Pour le rehaussement du financement du communautaire
- 10 VILLE DE MONTRÉAL**
Pour la réalisation des mesures prévues dans son plan d'action
- 11 POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE**
Pour la reconnaissance de la spécificité et de l'autonomie des groupes
- 12 PROFILAGE SOCIAL ET COHABITATION**
Le RAPSIM soulignera son 45ème anniversaire en 2019
- 13 AUTRES IMPLICATIONS**
RSIQ, Nuit des sans-abri, 45e du RAPSIM et autres

1

RÉSOLUTION 1

PRIORITÉS DE L'ANNÉE

Que le RAPSIM poursuive son travail afin de faire connaître l'ampleur de l'itinérance et de ses différentes réalités.

Qu'il continue son action en faveur d'une approche globale de la lutte à l'itinérance, qui passe par une diversité d'actions pour la prévenir et la réduire;

Qu'il intervienne pour faire connaître et valoriser les résultats des actions menées en ce sens par ses membres;

Qu'il mène ce travail en impliquant ses membres pour alimenter son action, cela tant par l'animation de ses comités (Logement, Droit au revenu et Opération Droits Devant) que par des rencontres ad hoc ou thématiques.

Qu'il implante l'analyse différenciée selon les sexes + (ADS+) afin de discerner de façon préventive les effets de l'ensemble de ses actions sur les personnes en situation ou à risque d'itinérance. Pour ce faire :

- Qu'il consulte ses groupes membres œuvrant auprès des femmes et des personnes trans afin de l'alimenter sur le contenu de cette résolution;
- Qu'il s'assure d'intégrer cette analyse dans l'ensemble de son action, et ce, de façon transversale.



2

RÉSOLUTION 2

VERS UN CHEZ SOI

Que le RAPSIM intervienne activement pour que l'Entente Canada-Québec qui orientera l'attribution des fonds de Vers un chez soi pour 2021-2029 soit conclue :

- Avec une approche globale de la lutte à l'itinérance, incluant la diversité des interventions et les immobilisations;
- Dans le respect du processus de planification communautaire en place;
- Sans l'imposition d'un Système d'accès coordonné ni celle d'une gestion informatisée.



RÉSOLUTION 3

3

POLITIQUE EN ITINÉRANCE

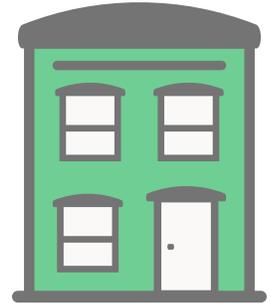
Que le RAPSIM maintienne son action pour que la Politique nationale de lutte à l'itinérance soit déployée avec les moyens adéquats dans ses cinq axes (le logement; les services de santé et les services sociaux; le revenu; l'éducation, l'insertion sociale et socioprofessionnelle; la cohabitation et la judiciarisation) :

- En demandant les investissements nécessaires auprès du gouvernement du Québec;
- En s'impliquant dans les travaux du Comité directeur et de ses groupes de travail découlant du Plan d'action intersectoriel en itinérance de Montréal.

4

RÉSOLUTION 5

LOGEMENT



Que le RAPSIM poursuive ses interventions pour le développement et la pérennisation d'une diversité de logements sociaux, notamment :

- Après du gouvernement du Québec afin qu'il réinvestisse dans le programme AccèsLogis dès son prochain budget;
- Après du gouvernement fédéral afin que les fonds prévus en logement et itinérance soutiennent le développement et la consolidation de logements sociaux pour personnes en situation ou à risque d'itinérance.

Qu'il maintienne une action soutenue afin que le gouvernement du Québec réinvestisse dans le soutien communautaire en logement social, tant pour les projets en développement que pour consolider le financement de ceux déjà existants. Qu'il s'assure que ces investissements respectent l'autonomie des groupes dans la mise en œuvre du soutien communautaire.

Qu'il maintienne son action en faveur de la sauvegarde des maisons de chambres, et ce :

- En priorisant certaines des 15 pistes d'actions issues du Rapport sur la sauvegarde des maisons de chambres;
- En favorisant des actions conjointes avec les autres regroupements en logement.

RÉSOLUTION 5

5

PAUVRETÉ

Que le RAPSIM accentue son action pour le rehaussement du revenu des personnes seules en mettant de l'avant l'impact du revenu sur la lutte à l'itinérance et en soutenant les demandes portées en ce sens par les autres regroupements de lutte à la pauvreté.

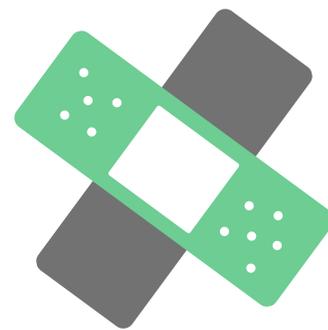
Qu'il maintienne un suivi de la mise en œuvre du Programme Objectif Emploi et de ses impacts pour les personnes en situation ou à risque d'itinérance.

Qu'il poursuive son action pour le développement de programmes d'insertion diversifiés et adaptés, notamment pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

6

RÉSOLUTION 6

SANTÉ



Que le RAPSIM poursuive son intervention pour la défense du droit à la santé des personnes en situation ou à risque d'itinérance, nonobstant le statut d'immigration. Que cela s'incarne notamment par :

- La revendication de l'amélioration de l'accessibilité à l'ensemble des services du réseau de la santé et des services sociaux;
- Faire connaître et valoriser les services de santé communautaires pour les personnes non-rejointes, notamment celles qui sont en marge du réseau traditionnel.

Qu'il participe au déploiement de la *Stratégie d'accès aux soins de santé et aux services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir* et intervienne en faveur de l'octroi de fonds suffisants pour en assurer l'implantation.

7

RÉSOLUTION 7

ITINÉRANCE DES FEMMES

Que le RAPSIM accentue son action afin que des réponses supplémentaires soient apportées aux besoins spécifiques des femmes en situation ou à risque d'itinérance, et ce :

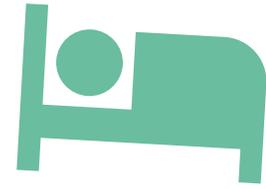
- En interpellant les différents paliers de gouvernement pour demander que des fonds additionnels soient octroyés à la hauteur des besoins identifiés dans les ressources pour femmes, notamment pour le volet hébergement et accompagnement;
- En s'assurant que le groupe de travail régional sur l'itinérance des femmes soit consulté de manière transversale dans le cadre de tous les développements en itinérance qui concernent les femmes et que ses travaux mènent à des actions concrètes.



8

RÉSOLUTION 8

HÉBERGEMENT



Que le RAPSIM poursuive son intervention en faveur du développement et de la consolidation des ressources d'hébergement, afin de soutenir une diversité d'actions répondant à la variété des besoins exprimés, et ce, dans divers quartiers de Montréal.

Qu'il collabore avec d'autres acteurs concernés en vue de favoriser le développement de ressources additionnelles répondant à la pluralité des besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

RÉSOLUTION 9

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (PSOC)

Que le RAPSIM poursuive son soutien à la campagne «Engagez-vous pour le communautaire» et invite ses membres à participer aux actions prévues.

Qu'il demande, pour l'affectation des crédits de développement PSOC 2019-2020, une répartition qui prend en compte la réduction des écarts de financement entre les groupes, sans négliger les besoins de consolidation de l'ensemble de ceux-ci. Qu'il réitère son opposition à la prise en compte des revenus totaux de même qu'aux exclusions sur la base de critères administratifs.

10

RÉSOLUTION 10

VILLE DE MONTRÉAL



Que le RAPSIM poursuive son action en faveur de la réalisation des mesures contenues dans le Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020. Que cela s'incarne notamment en revendiquant que la Ville de Montréal :

- Mette en œuvre la diversité des actions prévues dans son Plan d'action;
- Assume pleinement son rôle de porte-parole pour faire valoir les besoins de la métropole auprès des autres paliers gouvernementaux.

11

RÉSOLUTION 11

POLITIQUE DE SOUTIEN ET DE RECONNAISSANCE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Que le RAPSIM participe aux travaux entourant l'élaboration d'une politique de soutien et de reconnaissance de l'action communautaire par la Ville de Montréal, en s'assurant que cette dernière permette de reconnaître la spécificité et l'autonomie des groupes et de mieux s'arrimer avec la Politique nationale de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC).

12

RÉSOLUTION 12

PROFILAGE SOCIAL ET COHABITATION

Que le RAPSIM poursuive son intervention en regard du profilage social et de la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance, et ce :

- En suivant activement l'exercice d'analyse de la réglementation et de son application mené par la Ville de Montréal afin de marquer des gains;
- En s'impliquant sur les enjeux de cohabitation sociale pour y défendre le droit de cité et en documentant ces situations dans l'espace public.



AUTRES IMPLICATIONS 13

Communications

- Le RAPSIM continuera à intervenir publiquement dans les médias et dans différents lieux pour promouvoir ses demandes et commenter l'actualité.
- Il maintiendra la publication de son Réseau-Info, de sa chronique dans L'itinéraire et de son fil de presse;
- Il continuera à alimenter son site internet et procédera à une refonte de celui-ci.

45e anniversaire

Le RAPSIM soulignera à l'automne 2019 son 45e anniversaire par des activités et une publication qui valoriseront les fruits de son action et de celle de ses membres.

Autres

- Continuer à participer activement au travail du RSIQ.
- Contribuer à la 30e Nuit des sans-abri de Montréal.
- Suivre le travail de la Coalition jeunes +
- Faire circuler les informations des actions menées pour favoriser le droit de vote des personnes en situation d'itinérance.
- Soutenir la campagne La planète s'invite au communautaire et sa journée de grève du 27 septembre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2019-2020

Martin Pagé, président
Directeur général, Dopamine

Sylvie Boivin, vice-présidente
Directrice générale, L'Anonyme

Cécile Arbaud, trésorière
Directrice générale, Dans la Rue

Gabrielle Neamtan-Lapalme, secrétaire
Directrice générale adjointe, SHAPEM

Bernard Besancenot, administrateur
Coordonateur des programmes sociaux, MultiCaf

Robert Manningham, administrateur
Directeur général, Atelier habitation Montréal

Julie Chevalier, administratrice
Directrice générale, Les Maisons de l'Ancre

Jean-François St-Onge, administrateur
Directeur général, RAP-Jeunesse

Andréane Desilets, administratrice
Directrice-générale, Maison Benoit-Labre



RAPSIM
Réseau d'aide aux personnes seules
et itinérantes de Montréal

Pour plus d'information

rapsim.org

info@rapsim.org



Centraide
du Grand Montréal